Commune d'AIXE-SUR-VIENNE

Séance du 02 mars 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni au Centre Culturel Jacques Prévert à Aixe-sur-Vienne, selon convocation en date du 24 février 2023, sous la présidence du Maire Monsieur René ARNAUD, Madame Florence LE BEC étant secrétaire de séance.

Membres	29
Présents	23
Représentés	5
Votants	28
Exprimés	24
Pour	24
contre	0

Délibération n°2023/2
En date du 02 mars 2023
Portant sur :
Requalification urbaine du secteur Mairie / René Gillet
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement – REVISION

Présents :
Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Patrice POT, Madame Florence LE BEC, Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Monique LE GOFF, Monsieur Serge MEYER, Monsieur François VENEL, Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Madame Marie-Annick D'ARDAILLON, Madame Marie-Christine BONNETAUD, Madame Christelle THORÉ, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ, Madame Amanda SABOURDY, Madame Martine POTTIER, Madame Béatrice BOTHIER, Monsieur Cyrille PARRE, Madame Céline BENOS, Monsieur Michaël RUIZ-OLID.
Représentés : Monsieur Guy MARISSAL par Madame Marie-Annick D'ARDAILLON, Monsieur Patrick BENAYOUN par Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Stéphanie MERCIER par Monsieur Patrice POT, Monsieur Nicolas ANDRIEUX par Monsieur Claude MONTIBUS, Monsieur Laurent THARAUD par Monsieur Jean DU BOUCHERON.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les lois n°82-213, du 2 mars 1982 et n°82-623 du 22 juillet 1982,
Vu la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités locales,
Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
Considérant que l'opération de Restructuration urbaine secteur Mairie / René Gillet fait l'objet d'un phasage en tranches fonctionnelles, permettant ainsi de lisser sur plusieurs exercices budgétaires l'inscription des crédits de dépenses et de recettes,

Le Conseil Municipal :

- acte la présentation par Monsieur le Maire de la révision de l'autorisation de programme et des crédits de paiement correspondants pour l'opération de Restructuration urbaine secteur Mairie / René Gillet, révisée.

A AIXE SUR VIENNE, le 02 mars 2023

Le Maire
René ARNAUD

Transmis le : 03 mars 2023
Publié le : 03 mars 2023

Mise en ligne le 06 mars 2023